



CONTRAT ET INSCRIPTION

1-2 février 2018 (Deuxième weekend du Carnaval)

Les heures officielles d'ouverture du Symposium seront : 9h00-17h

Règlements :

- L'artiste doit être présent selon l'horaire et l'endroit déterminé par l'organisation.
- L'artiste doit fournir tout son matériel d'artiste (chevalets, médiums, supports, etc ...) Un maximum de 3 chevalets autorisés, 1 table et chaise. L'espace est restreint et très achalandé.
- L'artiste doit assurer la responsabilité de son matériel et de ses œuvres
- L'artiste s'engage à payer les frais de **20 %** sur chacune des ventes faites sur le site. Les frais pour les transactions sur cartes de crédit sont compris.

Nom : _____

Tél. _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Site web _____

La copie du contrat signé et complété doit être retournée avec votre inscription accompagnée d'une photo de votre création. Si vous avez un site web, veuillez uniquement nous faire une photo qui servira de présentation sur le site www.art-zone.ca.

Pour toutes informations concernant votre adhésion vous pouvez contacter le **418-653-2406**. L'artiste devra acquitter le montant de **100\$ lors de son inscription**.

Veillez confirmer par courriel votre inscription afin que l'on réserve votre place.

La copie du contrat signé et complété doit être retournée avec votre inscription accompagnée de votre paiement payable à Linda Beaudoin et posté au 3207 CHEMIN STE-FOY C.P. 49022 QUÉBEC G1X 1R3

Signature du participant